



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE PHILIPPE-
LAROCHÉ DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 3 MARS 2025 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

François Boily, président
Guy Gilbert, Conseiller municipal - District 2
François Boily, Conseiller municipal - District 3
Lucie Laroche, Conseillère municipale - District no 4
Marie Gagnon, Conseillère municipale - District 5
Lorne Trudel, Conseiller municipal - District no 6

Richard Labrecque, greffier-trésorier

Personne(s) absente(s) :

Jacinthe Gagnon, Conseillère municipale - District 1

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de François Boily, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Avis de vacance au poste de poste de Maire de la municipalité de Lac-Beauport
- 1.6 Adoption - Remplacement du maire de Lac-Beauport au conseil de la MRC de La Jacques-Cartier
- 1.7 Adoption - Révision de la rémunération du personnel électoral et référendaire 2025

2. Finances et Administration

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.2 Adoption - Financement - Concordance et court terme - 47
- 2.3 Adoption - Demande d'acquisition d'une partie du lot 1 821 966
- 2.4 Autorisation de dépenses - Remplacement de la machine à timbrer

3. Direction générale

- 3.1 Aucun

4. Travaux publics

- 4.1 Adoption - Acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des surlargeurs requises pour le réaménagement du chemin du Village
- 4.2 Adoption - Mandat à l'union des municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglçage des chaussées (chlorure de sodium) et abrasifs traités 2025-26
- 4.3 Adoption - Concept et faisabilité de l'aménagement de l'entrée de ville de Lac-Beauport sur le boulevard du Lac



- 4.4 Autorisation de mandat - Collecte et transport des boues des installations septiques (2025-2030)
- 4.5 Autorisation de mandat - Marquage de la chaussée 2025
- 4.6 Autorisation de mandat - Surveillance des travaux du projet Exalt Phase 2b

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Engagement - Personnel étudiant saisonnier - Saison estivale 2025
- 5.2 Autorisation - Protocole d'entente/événements - 2025
- 5.3 Autorisation de mandat - Réparation de la structure du bâtiment et de la galerie du Centre nautique Georges-Delisle
- 5.4 Autorisation de dépenses - Activités estivales 2025
- 5.5 Autorisation de dépenses - Démolition du bâtiment de l'administration et réaménagement de l'ancienne piscine du parc Le Saisonnier

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Autorisation de dépenses - Sonde de profondeur multiparamètres (analyse qualité de l'eau)
- 6.2 Dépôt - Procès-verbal de la rencontre du CCU du 12 février 2025
- 6.3 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
- 6.4 Dérogation mineure - 2025-20001 - 50 chemin du Boisé
- 6.5 Dérogation mineure - 2024-20027 - 87 chemin des Mélèzes

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Autorisation de paiement - Entraide automatique pour feu de la résidence du 3, chemin du Chenet
- 7.2 Autorisation de dépenses - Acquisition et installation d'un troisième réservoir d'eau souterrain

8. Varia

- 8.1 Aucun

9. Période de questions

10. Levée de l'assemblée

1.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

051-2025

1.2 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel



ET RÉSOLU :

Retrait à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

Reporter le point 4.6 Autorisation de mandat - Surveillance des travaux du projet Exalt Phase 2b.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

052-2025

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le greffier-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 3 février 2025

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

2025-02-12 - Autorité des Marchés publics (AMQ) - Processus adjudication contrats

2025-02-21 - Autorité des Marchés publics (AMQ) - Fermeture d'examen - Processus adjudication contrats

Dépôt

Aucun

Information

Aucune

1.5 Avis de vacance au poste de poste de Maire de la municipalité de Lac-Beauport

Le directeur général et greffier-trésorier constate la réception de la lettre de démission de monsieur le maire Charles Brochu effective en date du 24 février 2025.

Conformément aux articles 333 et suivants de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le directeur général et greffier-trésorier avise le conseil municipal :

- de la vacance, au poste de maire par suite de la démission au 24 février 2025 de Monsieur Charles Brochu;
- que conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les conseillers doivent, dans les 30 jours de l'avis de la vacance, élire l'un d'entre eux à ce poste, à moins que le conseil décide par résolution, dans les 15 jours de la présente avis de la vacance, de décréter qu'elle doit être comblée par une élection partielle.



Ainsi, à moins d'avis contraire de la part du conseil municipal avant le 12 mars 2025, à titre de greffier-trésorier, j'établirai la procédure de mise en candidature et de vote et je proclamerai élue la personne qui obtient le plus grand nombre de votes parmi les membres du conseil présent lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le 24 mars 2025 à 18 h, à la salle habituelle du conseil municipal.

053-2025

1.6 Adoption - Remplacement du maire de Lac-Beauport au conseil de la MRC de La Jacques-Cartier

ATTENDU QUE le poste de maire est vacant suite à la démission de monsieur Charles Brochu;

ATTENDU QUE ce conseil juge opportun de nommer un remplaçant à la table des maires de la MRC de La Jacques-Cartier jusqu'à l'assermentation du nouveau maire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
 ET RÉSOLU :

De nommer le maire suppléant M. François Boily, à titre de remplaçant au conseil des maires de la MRC de La Jacques-Cartier du 19 mars 2025.

Que Monsieur Boily représente les intérêts de la municipalité de Lac-Beauport auprès de la MRC de La Jacques-Cartier et fasse rapport au conseil municipal de ses activités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

054-2025

1.7 Adoption - Révision de la rémunération du personnel électoral et référendaire 2025

ATTENDU QUE ce conseil juge nécessaire d'ajuster la rémunération du personnel électoral ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
 ET RÉSOLU :

De rémunérer les employés municipaux travaillant aux élections et référendums selon le taux horaire usuel de l'employé tel que défini aux conditions de travail en vigueur.

De rémunérer les cadres qui occupent une fonction officielle ou qui travaillent aux élections et référendums comme personnel électoral selon le taux horaire usuel du gestionnaire tel que défini aux conditions de travail en vigueur et payable au même titre que pour les mesures d'urgence.

D'accorder une prime de responsabilité aux employés ou cadres, occupant une fonction officielle de président, adjoint au président ou secrétaire d'élection, tel que décrit ci-après :

Fonction	Prime de responsabilité
Président	4 500 \$
Adjoint au président	3 375 \$
Secrétaire d'élection	3 375 \$
Trésorier d'élection	3 375 \$



D'approuver la grille de rémunération pour le personnel électoral et référendaire de toutes autres personnes comme suit :

Élection et référendum municipaux

Fonction	Rémunération pour élection et référendum à taux horaire
Scrutateur	23,00 \$/h
Secrétaire de bureau de vote	21,00 \$/h
PRIMO	23,00 \$/h
Membres de la commission de révision de la liste électorale	23,00 \$/h
Secrétaire de la commission de révision de la liste électorale	23,00 \$/h
Agent réviseur de la commission de révision de la liste électorale	23,00 \$/h
Président d'une table de vérification de l'identité des électeurs	21,00 \$/h
Membre d'une table de vérification de l'identité des électeurs	19,00 \$/h

D'abroger la résolution 010-2021.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

055-2025

2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de février 2025, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
 APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
 ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de février 2025 totalisant une somme de 1 049 907,45 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

056-2025

2.2 Adoption - Financement - Concordance et court terme - 47

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Lac-Beauport souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 620 000 \$, qui sera réalisée le 14 mars 2025, réparti comme suit :



Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
635	274 700 \$
635	1 091 800 \$
687	655 700 \$
688	54 000 \$
696	51 900 \$
753	60 000 \$
724	72 900 \$
752	359 000 \$

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence ;

ATTENDU QUE conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéro 635, 688, 724 et 752, la Municipalité de Lac-Beauport souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. Les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 14 mars 2025 ;
2. Les intérêts seront payables semi annuellement, le 14 mars et le 14 septembre de chaque année ;
3. Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7) ;
4. Les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS ;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents ;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le greffier-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises » ;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

CD DE CHARLESBOURG
155, 76E RUE EST
QUÉBEC, QC
G1H 1G4

8. Que les obligations soient signées par le maire (esse) ou le maire (esse) suppléant (e) et le greffier-trésorier ou le directeur du Service des finances et de l'administration. La Municipalité de Lac-Beauport, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

QU'en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus



pour les années 2031 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 635, 688, 724 et 752 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 14 mars 2025), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

057-2025

2.3

Adoption - Demande d'acquisition d'une partie du lot 1 821 966

ATTENDU QU' une offre d'achat a été déposée à la Municipalité pour acquérir un terrain municipal (partie du lot 1 821 966);

ATTENDU QUE ce conseil ne juge pas opportun de se départir de ce terrain;

IL EST PROPOSÉ par
APPUYÉ par
ET RÉSOLU :

De refuser la demande d'acquisition du lot 1 821 966.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

058-2025

2.4

Autorisation de dépenses - Remplacement de la machine à timbrer

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à engager des dépenses pour réaliser le projet de « remplacement de la machine à affranchir » pour un montant maximum de 4 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 3 ans à partir de 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

059-2025

4.1

Adoption - Acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des surlargeurs requises pour le réaménagement du chemin du Village

ATTENDU QUE ce conseil a planifié des travaux de réaménagement du chemin du Village en 2025;

ATTENDU QUE ce conseil a mandaté un évaluateur pour définir les valeurs marchandes des acquisitions de surlargeur nécessaires aux travaux et que ce dernier a déposé son rapport;

ATTENDU QUE ces travaux sont prévus dès le mois de mai 2025;

ATTENDU QUE ces acquisitions sont décrites à la minute 960 de l'arpenteur Marc André Bouchard;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :



D'acquérir de gré à gré ou par voie d'expropriation les parties de lots décrites à la description de l'arpenteur géomètre M. Marc-André Bouchard dans sa minute 960 datée du 30 janvier 2025.

D'autoriser le paiement des valeurs décrites au rapport de l'évaluateur daté du 20 février 2025.

De mandater BCF avocats d'affaires pour réaliser ces acquisitions et prendre toutes procédures nécessaires à leurs acquisitions.

D'autoriser le maire et le greffier-trésorier à signer tout document à cette fin.

Les sommes nécessaires devant être prises au surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

060-2025

4.2 Adoption - Mandat à l'union des municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium) et abrasifs traités 2025-26

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium);

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de biens meubles;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au Règlement de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un contrat d'achat regroupé du chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité, pour la saison 2025-2026;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à lui fournir les quantités de chlorure de sodium dont elle aura besoin annuellement en remplissant le formulaire d'adhésion à la date fixée;



- QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats;
- QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;
- QUE la Municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacune des municipalités participantes. Pour la saison 2025-2026, ce pourcentage est fixé à 1 % pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2 % pour les non-membres de l'UMQ;
- QU'UN exemplaire signé et conforme de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

061-2025

4.3 Adoption - Concept et faisabilité de l'aménagement de l'entrée de ville de Lac-Beauport sur le boulevard du Lac

- ATTENDU QUE l'intersection du boulevard du Lac et du chemin des Mélèzes constitue l'entrée de ville de la municipalité de Lac-Beauport;
- ATTENDU QUE l'achalandage de cette intersection augmente d'année en année et requerra dans un avenir rapproché un aménagement pour gérer le flux de circulation;
- ATTENDU QUE le boulevard du Lac est de juridiction provinciale, soit du ministère des Transports du Québec;
- ATTENDU QUE ce conseil juge opportun d'informer le ministère des Transports du Québec, responsable du boulevard du Lac à Lac-Beauport, du concept d'aménagement souhaité par la Municipalité pour cette intersection;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
 APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
 ET RÉSOLU :

De déposer pour information et prise en considération, le concept et la faisabilité de l'aménagement de l'entrée de ville de Lac-Beauport sur le boulevard du Lac, au ministère des Transports du Québec, ainsi qu'au député provincial de la circonscription M. Sylvain Lévesque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

062-2025

4.4 Autorisation de mandat - Collecte et transport des boues des installations septiques (2025-2030)

- ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 24-721 a été produit pour « Collecte et transport des boues des installations septiques (2025-2030) »;
- ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
 APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
 ET RÉSOLU :



D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 24-721.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Sani Charlevoix	156 150,00 \$
Gestion Belle-Rivière	169 038,00 \$
Sani Orléans inc.	209 850,50 \$
Sanivac Inc.	300 415,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

063-2025

4.5 Autorisation de mandat - Marquage de la chaussée 2025

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 25-725 a été produit pour « Marquage de la chaussée 2025 »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 25-725.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
A1-Lignes Jaunes	16 320,00 \$
Marquage et traçage du Québec Inc.	18 000,00 \$
Lignes-Fit Inc.	19 680,00 \$
Entreprises Techniline Inc.	23 400,00 \$
Signalisation Girard	24 000,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.6 Autorisation de mandat - Surveillance des travaux du projet Exalt Phase 2b

POINT RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR

064-2025

5.1 Engagement - Personnel étudiant saisonnier - Saison estivale 2025

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche



APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

De procéder à l'engagement des étudiants suivants pour la saison estivale 2025 aux postes et échelons décrits ci-après :

Prénoms et noms	Postes étudiants	Horaire	Classe	
Édouard Nolet	Responsable thématique	Temps partiel	Variable	50
Juliette Dumont	Coordonnatrice adjointe	Temps partiel	Variable	51
Mathias O'Brien	Responsable d'intervention	Temps partiel	Variable	51
Olivier Bédard	Coordonnateur adjoint	Temps partiel	Variable	51
Yann Ricaud	Responsable thématique	Temps partiel	Variable	50

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

065-2025

5.2 Autorisation - Protocole d'entente/événements - 2025

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer les protocoles d'entente à intervenir avec les organismes suivants pour la réalisation des événements cités ci-après :

Événements / Organismes	Dates et lieu	Contribution municipale \$
« 5 km route La Clinique du Coureur » / Trail La Clinique du Coureur	10 mai 2025 / Centre de ski Le Relais et boulevard du Lac	2 830,00 \$
« Trail La Clinique du Coureur » / Trail La Clinique du Coureur	23 mai, 5 juin et 7 juin 2025 / Parc du Brûlé, parc du Saisonier et certains chemins municipaux	4 800,00 \$
« Le Grand défi Pierre Lavoie » / Go le Grand défi inc.	14 juin 2025 / Passage sur le chemin du Tour-du-Lac Nord	0,00 \$
« 24 h du Lac » / Les Joyeux Philanthropes	23-24 août 2025 / Centre de ski Le Relais, chemin du Tour-du-Lac et quelques sentiers	3 800,00 \$
« Tour du lac Beauport » / Défi Entreprises actives	19 octobre 2025 / Hôtel Entourage sur-le-Lac et chemin du Tour-du-Lac	1 000,00 \$

D'autoriser le Service de police à permettre la fermeture et l'occupation de la voie publique sur certains chemins aux fins des événements.

D'en informer la Sûreté du Québec pour qu'ils se gouvernent en conséquence.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



066-2025

5.3 Autorisation de mandat - Réparation de la structure du bâtiment et de la galerie du Centre nautique Georges-Delisle

ATTENDU QU' un appel d'offres public (numéro 25-726) a été produit sur SEAO pour « Réparation de la structure du bâtiment et de la galerie du Centre nautique Georges-Delisle »;

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme dépasse les crédits budgétaires accordés au projet ;

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

D'annuler l'appel d'offres numéro 25-726 et de n'accorder aucun contrat.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Laplante construction (2006) inc.	Non conforme
Construction Marc Bolduc inc.	Non conforme
Menuiserie D. Pouliot inc.	428 788,87 \$

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à retourner en appel d'offres dans les meilleurs délais possibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

067-2025

5.4 Autorisation de dépenses - Activités estivales 2025

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « Activités estivales 2025 » pour un montant maximum de 23 000 \$ avant taxes.

D'autoriser la mise en place de kiosques de vente de nourriture et l'acquisition de permis d'alcool lors des activités estivales.

D'autoriser les coordonnatrices des loisirs à déposer des demandes d'aide financière et des demandes de partenariat pour les différentes activités proposées, notamment auprès du MNQ pour la Fête nationale et la MRC de La Jacques-Cartier pour les activités estivales.

D'autoriser l'installation d'affiches temporaires au parc Carrier-Chamberland, au parc Helder-Duarte, au Centre nautique et au parc Le Saisonnier pour toute la durée des événements estivaux.

D'autoriser la fermeture temporaire de certaines rues non passantes pour la tenue de la « Fête du voisinage » le 7 juin 2025.

D'autoriser la tenue de « La grande journée des petits entrepreneurs » sur le territoire de la Municipalité et au Centre nautique le 7 juin 2025, autorisant aussi l'accès gratuit au Centre nautique aux non-résidents lors de cette journée.



D'autoriser les résidents à inviter sans frais leur famille et leurs amis (non-résidents) lors de la fête de fin de saison du Centre nautique le 23 ou le 24 août 2025.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

068-2025

5.5 Autorisation de dépenses - Démolition du bâtiment de l'administration et réaménagement de l'ancienne piscine du parc Le Saisonnier

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « démolition du bâtiment de l'administration et réaménagement de l'ancienne piscine du parc Le Saisonnier » pour un montant maximum de 158 700 \$ plus taxes.

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à faire la demande et à signer tous les permis nécessaires à la réalisation du projet.

Les sommes nécessaires devant être prises au surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

069-2025

6.1 Autorisation de dépenses - Sonde de profondeur multiparamètres (analyse qualité de l'eau)

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable à engager des dépenses pour réaliser le projet de « sonde de profondeur multiparamètres (analyse qualité de l'eau) » pour un montant maximum de 10 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement, remboursable sur 3 ans à partir de 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Dépôt - Procès-verbal de la rencontre du CCU du 12 février 2025

Le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable dépose aux membres du conseil le document « Procès-verbal de la rencontre du CCU du 12 février 2025 » et les invite à le consulter.



070-2025

6.3 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d’intégration et d’implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d’implantation et d’intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l’approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d’urbanisme a analysé les plans et documents et qu’il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
 APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
 ET RÉSOLU :

D’autoriser ou de refuser selon le cas, l’émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No demande de permis	Objet	Décision du conseil
2024-00708	Installation d’enseignes au mur et sur poteau pour un centre commercial planifié en zone CM-101, au 1020, boulevard du Lac, 1 821 277 (Règl. 09-198, chap. 8 section 3)	Accepté
2025-00012	Construction d’une résidence unifamiliale isolée ayant une superficie au sol supérieur à 200 m ² , une aire de stationnement à l’intérieur d’un secteur de forte pente et des bandes de protection et une superficie de 150 m ² et plus, 16 chemin des Glacis, 3 812 914 (Règl. 09-198, chap.4, art 55.3 et art 55.5)	Accepté
2024-00733	Installation d’une piscine hors terre et d’un patio sur pieux dans une bande de protection d’un secteur de forte pente, 17 chemin de la Rampe, 1 497 139 (Règl. 09-198, art. 55.11 et 55.13)	Accepté

Que cette décision ne porte que sur l’objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n’autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d’urbanisme.

Qu’aucun permis ne soit émis avant que le Service de l’urbanisme et développement durable ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

071-2025

6.4 Dérogation mineure - 2025-20001 - 50 chemin du Boisé

Madame Lucie Laroche présente l’objet de la demande.

Madame Lucie Laroche invite l’assemblée à s’exprimer relativement à cette demande.1176

ATTENDU QUE le propriétaire de l’immeuble situé au 50 chemin du Boisé, portant le numéro de lot 1 820 415 a adressé une demande de dérogation 2025-20001;

ATTENDU QUE le comité consultatif d’urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des



recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

De refuser la demande de dérogation mineure 2025-20001 afin de permettre uniquement l'implantation d'une piscine creusée existante à 5,01 m de ligne avant secondaire, contrairement à 6,1 m, contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par M. Abdennour Feddag a.g, en date du 28 octobre 2021, portant le numéro 2676 de ses minutes.

Que cette décision n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

072-2025

6.5 Dérogation mineure - 2024-20027 - 87 chemin des Mélèzes

Madame Lucie Laroche présente l'objet de la demande.

Madame Lucie Laroche invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 87 chemin des Mélèzes portant le numéro de lot 1 820 322 a adressé une demande de dérogation 2024-20027;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande de dérogation mineure 2024-20027 afin de permettre uniquement la localisation du bâtiment construit à 2,94 m de la ligne latérale, contrairement à 3,05 m, contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par M. Claude Burgess a.g, en date du 29 novembre 2024, portant le numéro 13 632 de ses minutes.

Que cette décision n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

073-2025

7.1 Autorisation de paiement - Entraide automatique pour feu de la résidence du 3, chemin du Chenet

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :



D'autoriser le paiement de la facture numéro 2025-00003 au montant de 15 545,16 \$ pour le fournisseur Municipalité des Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury pour « Entraide automatique pour feu de la résidence du 3, chemin du Chenet ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

074-2025

7.2

Autorisation de dépenses - Acquisition et installation d'un troisième réservoir d'eau souterrain

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la protection contre l'incendie à engager des dépenses pour réaliser le projet d'acquisition et installation d'un troisième réservoir d'eau souterrain pour un montant maximum de 130 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 3 ans à partir de 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Période de questions

À 19 h 37, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

*Seules les questions sont transcrites (1 par personne).
Les commentaires ou suggestions ne sont pas notés au procès-verbal.*

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Jean Bérubé demande ce que le promoteur va faire pour excaver le granite dans le projet des condos sur le golf sans contaminer la nappe phréatique. Il demande également si le conseil va adopter une réglementation plus sévère pour éviter la pollution de la nappe phréatique.
RP : Monsieur le président mentionne que la Municipalité va s'assurer que le promoteur excave le sol selon les normes de l'industrie et recommande à M. Bérubé de faire analyser son eau de puits avant le début des travaux.
- 2- M. Daniel Parent demande que ce soit l'entrepreneur des condos sur le golf qui produise l'analyse de la qualité d'eau des puits avant les travaux au lieu de M. Bérubé.
RP : Monsieur le président mentionne qu'il n'a pas vu le permis et validera si cette possibilité existe dans la réglementation de l'industrie.
- 3- Mme Annie Larrivée demande si le promoteur des condos sur le golf a changé ses plans concernant l'aqueduc privé et quels sont ces nouveaux plans.
RP : Monsieur le président mentionne qu'il doit rencontrer la conseillère du district, Mme Marie Gagnon, pour lui exposer les avancées à ce sujet et que cette dernière pourra ensuite informer la population dès que le protocole d'entente sera signé avec le promoteur.



- 4- Mme Valérie Bouchard demande pourquoi il n'y a pas eu consultation publique pour la construction des condos sur le golf.
RP : Monsieur le président mentionne que le permis a été émis selon le règlement en vigueur et non en fonction d'une consultation publique.
RP : Monsieur le président donne la parole à la conseillère Marie Gagnon qui mentionne qu'il n'y a pas eu de référendum sur ce projet.
- 5- M. Olivier Bérard mentionne qu'entre 1996 et 2024 le taux de taxe commercial était établi à 200 % du taux de base et demande pourquoi cette année (2025) ce taux a passé à 218 %.
RP : Monsieur le président mentionne que l'intention du conseil était de ménager les propriétaires résidentiels qui ont subi une grosse hausse en valeur.
- 6- M. François Lantier Nadeau demande si le conseil peut asphalter le chemin de la Seigneurie.
RP : Monsieur le président mentionne que son chemin est lui aussi en gravier et que la situation est probablement historique ou en raison de la structure de rue inadéquate. Il réfère M. Lantier Nadeau au Service des travaux publics et infrastructures pour plus d'information.

Fin de la période de questions à 20 h 09.

10. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 20 h 09.

François Boily, maire suppléant

Richard Labrecque, greffier-trésorier

ANNEXE 1
Liste des déboursés – Février 2025

LISTE DES COMPTES À PAYER FÉVRIER 2025 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
CLINIQUE DU COUREUR (TRAIL)	2025-03-01	27472	750.00 \$
LBCYCLE INC.	2025-03-02	27473	2 000.00 \$
ASS. DU LAC TOURBILLON	2025-03-04	27474	125.00 \$
CARRIER RAFAELLE	2025-03-04	27475	500.00 \$
CENTRE LASALLIEN INC.	2025-03-04	27476	25 000.00 \$
CLINIQUE DU COUREUR (TRAIL)	2025-03-04	27477	900.00 \$
CORPORATION CITE JOIE INC.	2025-03-04	27478	800.00 \$
DAIGLE CHRISTOPHER	2025-03-04	27479	250.00 \$
DECAM	2025-03-04	27480	2 989.35 \$
DEFI ENTREPRISES ACTIVES	2025-03-04	27481	850.00 \$
ENVIRO-STEP TECHNOLOGIES INC.	2025-03-04	27482	293.19 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2025-03-04	27483	66.00 \$
FONTAINE CHARLIE	2025-03-04	27484	500.00 \$
GAGNÉ JÉRÉMY	2025-03-04	27485	250.00 \$
JOYEUX PHILANTHROPES (LES)	2025-03-04	27486	750.00 \$
ROY LOUIS-ENZO	2025-03-04	27487	500.00 \$
MINISTRE DES FINANCES	2025-03-04	27488	2 205.55 \$
LAPIERRE CLAUDE, OLIVIER LYNE	2025-03-04	412527	532.76 \$
9515-6683 QUÉBEC INC.	2025-03-04	412528	7 070.96 \$
ASS. DIR. GÉNÉ. MUNICIPALITÉS DU QC	2025-03-04	412529	1 011.78 \$
AGRITEX	2025-03-04	412530	802.90 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2025-03-04	412531	187.61 \$
APPLIED QUEBEC	2025-03-04	412532	34.08 \$
ARBO COMPLET	2025-03-04	412533	2 874.38 \$
ARBUROLA EMILIO	2025-03-04	412534	99.96 \$
AVIZO EXPERTS-CONSEILS	2025-03-04	412535	4 667.99 \$
BATTERIES DU QC INC.	2025-03-04	412536	195.35 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2025-03-04	412537	167.24 \$
BEAULIEU GABRIELLE	2025-03-04	412538	200.00 \$
BELIZIA SPORT	2025-03-04	412539	1 315.66 \$
BERGERON HELENE NOTAIRE EN FIDEICOMMIS	2025-03-04	412540	1 900.00 \$
BERNATCHEZ JACQUES	2025-03-04	412541	240.00 \$
BILODEAU VINCENT	2025-03-04	412542	480.00 \$
BINDELLE GÉRALDINE	2025-03-04	412543	870.83 \$
BIOGÉNIE CANADA INC.	2025-03-04	412544	1 979.70 \$
BRASSARDBURO	2025-03-04	412545	1 648.75 \$
BRONSARD, DIANE	2025-03-04	412546	408.00 \$
BUFFET ST-EMILE	2025-03-04	412547	216.73 \$
CABANON MAIS. JEUNES LAC-BEAUPORT	2025-03-04	412548	500.00 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2025-03-04	412549	225.16 \$
CANON CANADA INC	2025-03-04	412550	232.47 \$
CAPITALE WEB	2025-03-04	412551	275.94 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2025-03-04	412552	24 231.32 \$
C.A.U.C.A.	2025-03-04	412553	8 432.63 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2025-03-04	412554	1 521.11 \$
CENTRE GESTION EQUIPEMENT ROULANT(CGER)	2025-03-04	412555	7 888.38 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
CLOTURES UNIVERSELLES INC.	2025-03-04	412556	1 001.76 \$
CLOUTIER MARILOU	2025-03-04	412557	205.52 \$
CLUB DE SKI ACROB. LE RELAIS	2025-03-04	412558	900.00 \$
CMP MAYER INC.- ARSENAL	2025-03-04	412559	1 693.87 \$
COTE FLEURY INC.	2025-03-04	412560	20.36 \$
CÔTÉ MÉLANIE	2025-03-04	412561	442.00 \$
DECHIQUETAGE DE BEAUCE	2025-03-04	412562	202.36 \$
DESROCHES PRODUITS PETROLIERS	2025-03-04	412563	4 445.05 \$
DIABOLO DESIGN ET WEB	2025-03-04	412564	379.42 \$
DRUIDE INFORMATIQUE	2025-03-04	412565	434.61 \$
DUMAS MARIE-JOSÉE	2025-03-04	412566	545.42 \$
ENTANDEM COMMUNICATION	2025-03-04	412567	36.17 \$
EQUIPEMENTS TWIN QUÉBEC INC. (LES)	2025-03-04	412568	220.98 \$
EUROFINS ENVIRONEX	2025-03-04	412569	725.03 \$
PECTEAU SUZIE	2025-03-04	412570	545.42 \$
FED. QUEBECOISE MUNICIPALITES	2025-03-04	412571	417.92 \$
FLAG SHIP	2025-03-04	412572	48.19 \$
GDA SERVICE IMMOBILIER INTÉGRÉS	2025-03-04	412573	4 599.01 \$
GESTOCK	2025-03-04	412574	1 436.06 \$
GILBERT CLARA	2025-03-04	412575	447.10 \$
GRAPHICA IMPRESSSION INC.	2025-03-04	412576	144.01 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2025-03-04	412577	550.10 \$
GROUPE LAM-É ST-PIERRE INC.	2025-03-04	412578	40.47 \$
GROUPE COLAS QUEBEC INC.	2025-03-04	412579	356.86 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	2025-03-04	412580	1 915.20 \$
HYDRAULIQUE CHAUVEAU INC.	2025-03-04	412581	176.60 \$
IMMEUBLES TRISKEL CONSTRUCTION INC.	2025-03-04	412582	16 659.88 \$
IMPRESSION COULEUR	2025-03-04	412583	345.27 \$
JARDIN DES VIE-LA-JOIE (LE)	2025-03-04	412584	132.09 \$
JOURNAL.CA INC.	2025-03-04	412585	804.83 \$
LAMONTAGNE BARBARA	2025-03-04	412586	27.31 \$
LAMOUREUX ANDRÉ	2025-03-04	412587	91.06 \$
LAMONTAGNE DENIS	2025-03-04	412588	369.47 \$
LATULIPPE (30300)	2025-03-04	412589	185.64 \$
LAURENTIDE ENVIRONNEMENT INC.	2025-03-04	412590	114.48 \$
L'HEUREUX, FRANCOIS	2025-03-04	412591	2 442.33 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2025-03-04	412592	1 091.41 \$
LIMOGES & FILS INC.	2025-03-04	412593	112 583.83 \$
LOCATION BEAUPORT	2025-03-04	412594	126.59 \$
LUMCA INC.	2025-03-04	412595	19 541.29 \$
MAILLOUX CLAUDIE N.	2025-03-04	412596	53.62 \$
MAINGUY MARIE-ÉVE	2025-03-04	412597	232.34 \$
MCI CONSEIL	2025-03-04	412598	1 211.87 \$
MESSER CANADA INC.	2025-03-04	412599	210.34 \$
MORALES PUENTES CRISTINA	2025-03-04	412600	1 514.70 \$
MORIN NICOLE	2025-03-04	412601	494.42 \$
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	2025-03-04	412602	8 641.46 \$
MUN. CANTONS-UNIS STONEHAM	2025-03-04	412603	7 747.59 \$
NEGOTEL	2025-03-04	412604	423.73 \$
NVIRA - SOLS ET MATÉRIAUX	2025-03-04	412605	2 069.55 \$
ORDRE DES C.P.A DU QC	2025-03-04	412606	1 232.90 \$
PARÉ CENTRE DU CAMION VOLVO	2025-03-04	412607	18.81 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
PARE OUELLET BIGAOUETTE & ASS.	2025-03-04	412608	132.48 \$
PERREault ALEX	2025-03-04	412609	493.30 \$
PG SOLUTIONS INC.	2025-03-04	412610	22 609.84 \$
PLOMBERIE FORTIN INC.	2025-03-04	412611	1 056.34 \$
PLOMBERIE ROBERT FORTIN INC.	2025-03-04	412612	584.68 \$
PLURITEC LTÉE	2025-03-04	412613	30 180.94 \$
PREMIER TECH AQUA	2025-03-04	412614	3 030.74 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	2025-03-04	412615	497.97 \$
PROTECTION INCENDIE PC	2025-03-04	412616	2 114.99 \$
PROULX NICOLAS	2025-03-04	412617	270.00 \$
PROVENCHER ISABELLE	2025-03-04	412618	1 015.41 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2025-03-04	412619	23 546.70 \$
SCOLART	2025-03-04	412620	330.64 \$
SEL FRIGON INC.	2025-03-04	412621	7 943.39 \$
SERRUPRO-GROUPE PRO ACCÈS	2025-03-04	412622	331.22 \$
SERVICES MATREC INC.	2025-03-04	412623	71 538.45 \$
SHERWIN-WILLIAMS #8714	2025-03-04	412624	4 679.94 \$
SIGNALISATION LEVIS INC.	2025-03-04	412625	2 870.36 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2025-03-04	412626	3 468.34 \$
SOLUTION TIM	2025-03-04	412627	200.00 \$
SOLUTIONS NEXARTS INC.	2025-03-04	412628	574.89 \$
S-SPACE SIGNALETIQUE INC.	2025-03-04	412629	261.22 \$
STANTEC EXPERT CONSEIL	2025-03-04	412630	42 626.98 \$
SUJOBERT ARTHUR	2025-03-04	412631	240.00 \$
TOXYSCAN INC.	2025-03-04	412632	1 678.64 \$
UAP INC. (NAPA)	2025-03-04	412633	318.10 \$
U.L.S. CAPITALE-NATIONALE	2025-03-04	412634	75.00 \$
UNION MUNICIPALITES DU QUEBEC	2025-03-04	412635	77.23 \$
USINAGE CONCEPT	2025-03-04	412636	804.83 \$
VOLTEC	2025-03-04	412637	2 360.33 \$
YALE CATHERINE	2025-03-04	412638	649.64 \$
FERLAND CHANTAL, FERLAND NANCY	2025-03-04	412639	40.00 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2025-03-04	412640	24.66 \$
ASS. GEST. EN SEC. INC. ET CIVILE DU QC	2025-03-04	412641	367.92 \$
BON-AIR SD REFRIGERATION	2025-03-04	412642	17 683.16 \$
GRAPHICA IMPRESSSION INC.	2025-03-04	412643	586.37 \$
GROUPE DDM	2025-03-04	412644	344.93 \$
LABRECQUE RICHARD	2025-03-04	412645	272.96 \$
PROVENCHER VÉRONIQUE	2025-03-04	412646	1 264.73 \$
COMOC SERVICES PAYSAGER	2025-03-15	412647	6 000.77 \$
ENT. FORESTIERES SERGE BUREAU INC.	2025-03-15	412648	3 756.40 \$
GROUPE COLAS QUEBEC INC.	2025-03-15	412649	265 731.52 \$
SYNDICAT POMPIER LAC-BEAUPOURT	2025-01-28	7190	434.72 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2025-01-28	7191	76 322.08 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2025-01-28	7192	32 934.66 \$
COM. ADM.REG.RETRAITE & D'ASS.	2025-01-27	7193	3 113.32 \$
CLUB SOCIAL POMPIERS	2025-01-28	7194	415.00 \$
VISA-DOMINIC HAMEL	2025-01-28	7195	522.97 \$
HYDRO-QUEBEC	2025-02-03	7196	1 921.30 \$
SOCIETE ASS. AUTOMOBILE QC	2025-02-03	7197	427.00 \$
VILLE DE QUEBEC	2025-02-03	7198	6 331.19 \$
VILLE DE QUEBEC	2025-02-03	7199	1 468.50 \$

Initiales du maire

7076

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
DESJARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	2025-01-27	7200	36 779.71 \$
BENEVA (ASS.COLL)	2025-02-05	7201	17 707.57 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	2025-02-05	7202	6 440.86 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	2025-02-04	7203	371.66 \$
VISA-DOMINIC HAMEL	2025-02-10	7204	2 730.80 \$
VISA-GUSTAVO CARRENO	2025-02-10	7205	442.65 \$
VISA-MAXIM BAILLARGEON	2025-02-10	7206	324.14 \$
VISA PATRICK TURMEL	2025-02-10	7207	2 617.04 \$
HYDRO-QUEBEC	2025-02-10	7208	3 597.68 \$
HYDRO-QUEBEC	2025-02-10	7209	4 457.22 \$
HYDRO-QUEBEC	2025-02-10	7210	2 594.51 \$
HYDRO-QUEBEC	2025-02-10	7211	828.37 \$
HYDRO-QUEBEC	2025-02-10	7212	5 695.88 \$
HYDRO-QUEBEC	2025-02-10	7213	1 352.93 \$
HYDRO-QUEBEC	2025-02-10	7214	2 164.51 \$
HYDRO-QUEBEC	2025-02-20	7215	363.63 \$
HYDRO-QUEBEC	2025-02-20	7216	1 042.03 \$
HYDRO-QUEBEC	2025-02-20	7217	1 584.15 \$
HYDRO-QUEBEC	2025-02-20	7218	212.69 \$
HYDRO-QUEBEC	2025-02-20	7219	1 103.00 \$
HYDRO-QUEBEC	2025-02-20	7220	281.16 \$
HYDRO-QUEBEC	2025-02-20	7221	35.73 \$
VILLE DE QUEBEC	2025-02-20	7222	1 415.70 \$
	GRAND TOTAL:		1 049 907.45 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Février 2025

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES FÉVRIER 2025 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-106514	2025-01-29	ORDR10	1232.90	Turmel Patrick		Cotisation professionnelle ordre des CPA 2025 (Patrick Turmel)	02 13000 494
ADM-106515	2025-02-03	DRUI05	434.61	Turmel Patrick		Licence Antidote 1er avril 2025 au 31 mars 2026	02 19300 335
ADM-106516	2025-02-01	PETR10	6440.86	Turmel Patrick		ESSENCE PERIODE JANVIER 2025	02 32300 631
ADM-106517	2025-02-05	GRAP05	40.24	Labrecque Richard		Copie de plans - Dossier 2024-010-53	02 19000 670
ADM-106518	2025-02-05	MUNI05	4556.96	Turmel Patrick		TIMBRES TAXES 2025-STONEHAM	02 19000 321
ADM-106519	2025-02-04	BRAS20	197.78	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-106520	2025-02-06	GDAS60	13222.13	Labrecque Richard	043-2025	Éval. fins acquisition-Agrandissement parc SDM	02 70150 410
ADM-106521	2025-02-12	VISAPT	2639.40	Turmel Patrick		Achat de drapeaux du Québec	02 19000 670
ADM-106522	2025-02-17	ADGM05	1011.78	Labrecque Richard		Congrès ADGMQ 2025 - Inscription R.Labrecque	02 13001 454
ADM-106523	2025-02-17	LABR15	1379.70	Labrecque Richard		Congrès ADGMQ 2025 - Hébergement et transport R.Labrecque	02 13001 454
ADM-106524	2025-02-20	VISAPT	426.58	Turmel Patrick		ADAPTEUR MULTIPORT USB-C 15 EN 1 Code de l'article: NACHO00014	02 19000 670
REC-709412	2025-01-27	ALIM05	344.93	Hamel, Dominic		Achat café conseil et employés	02 11000 610
REC-709413	2025-01-27	SOLU70	574.88	Côté Isabelle		Formation Qidigo en présentiel (13 février 2025)	02 70155 447
REC-709414	2025-01-28	DIAB05	402.41	Provencher Isabelle		Graphisme et impression flyers (Lac-Beauport en neige)	02 70200 340
REC-709415	2025-01-29	ULSC50	86.23	Côté Isabelle		Formation (On jase camp) de l'ULSCN	02 70100 454
REC-709416	2025-01-29	AUTO50	31043.25	Tremblay MariePierre	016-2025	Transport autobus camp de jour été 2025	02 70155 329
REC-709417	2025-01-29	CLOU10	344.93	Gauthier Karine		Correction de la programmation des camps	02 70155 340
REC-709418	2025-01-29	STUD15	1609.65	Gauthier Karine		Graphisme de la programmation des camps	02 70155 340
REC-709419	2025-01-29	VISADH	2759.40	Hamel, Dominic		Gratte pour motoneige (Gerry Ouellet soudure)	02 70150 522
REC-709420	2025-01-29	PROD40	488.64	Hamel, Dominic		Produits ménagers	02 70123 635
REC-709421	2025-01-29	PROV70	942.80	Provencher Isabelle		Inscription et hébergement congrès loisir rural 2025 pour Isabelle Provencher et Isabelle Côté	02 70101 454
REC-709422	29-01-254	PROV70	64.50	Provencher Isabelle		Permis de réunion pour Lac-Beauport en neige (21 au 28 février 2025)	02 70209 447
REC-709423	2025-01-29	ASSQ05	574.88	Côté Isabelle		Abonnement annuel à l'Association québécoise du loisir municipal	02 70107 499
REC-709424	2025-01-29	CAPI75	1.15	Côté Isabelle		Location annuelle réservoir 1000 gallons SDM	02 70160 522
REC-709425	2025-02-03	PRAT70	166.71	N.Mailloux Claudie		Renouvellement d'abonnement de quatre magazines chez Pratico-Pratiques	02 70231 670
REC-709426	2025-02-03	MART73	574.88	Côté Isabelle	301-2024	Suivi de l'appel d'offres 25-726 - Réfection du Centre nautique	23 08534 722
REC-709427	2025-02-03	BERN71	241.45	Provencher Isabelle		Corde de bois pour foyer lors d'événements	02 70209 447
REC-709428	2025-02-03	IMPR70	229.95	Provencher Isabelle		Graphisme et impression coroplast « Aucun stationnement dans la rue » pour Lac-Beauport en neige	02 70209 447
REC-709429	2025-02-04	CANA05	28.74	Hamel, Dominic		Plomberie cafetière mairie	02 13000 640
REC-709430	2025-02-05	PORT30	316.18	Hamel, Dominic		Appel de service porte garage caserne	02 22000 522
REC-709431	2025-02-05	AGRI05	51738.75	Côté Isabelle	017-2025	Achat d'un tracteur pour l'entretien de l'anneau de glace sur le lac	23 08538 725

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
REC-709432	2025-02-06	PLOM72	574.88	Hamel, Dominic		Changement valve entrée d'eau et soudure	02 70122 522
REC-709433	2025-02-06	JARD75	143.72	N.Mailloux Claudie		Achat de graines pour la bibliothèque de semences	02 70233 640
REC-709434	2025-02-10	ALIM05	4254.08	Tremblay MariePierre		Casse-croûte du Centre nautique - été 2025	02 70144 610
REC-709435	2025-02-10	PLAG70	1724.63	Tremblay MariePierre		Location planches à pagaie Centre nautique	02 70144 519
REC-709436	2025-02-10	L2PI70	5173.88	Tremblay MariePierre		Activités pickleball été 2025	02 70105 447
REC-709437	2025-02-10	DIST35	2586.94	Tremblay MariePierre	018-2025	Achat d'équipement libre pour les parcs	23 08539 725
REC-709438	2025-02-11	PROD40	45.99	Hamel, Dominic		Manche de vadrouille pour l'école Montagnac de la Montagne	02 70123 635
REC-709439	2025-02-11	EQUI70	6668.55	Tremblay MariePierre	018-2025	Coffres à jouets	23 08539 725
REC-709440	2025-02-11	L2TE70	13797.00	Tremblay MariePierre		Activités de tennis extérieur	02 70105 447
REC-709441	2025-02-11	CANA05	298.94	Tremblay MariePierre	018-2025	Bac de rangement pour le projet d'équipement libre dans les parcs	23 08539 725
REC-709442	2025-02-11	STUD15	977.29	Gauthier Karine		Graphisme de la programmation du printemps	02 70100 340
REC-709443	2025-02-11	CLOU10	385.17	Gauthier Karine		Correction de la programmation du printemps	02 70100 340
REC-709444	2025-02-13	GROU71	7128.45	Côté Isabelle		Services professionnels en ingénierie pour plans et devis d'ancrage des quais	02 70144 411
REC-709445	2025-02-17	MAIL70	63.24	N.Mailloux Claudie		Achat d'enveloppes pour la bibliothèque de semences	02 70233 640
REC-709446	2025-02-17	BELI50	1330.00	Hamel, Dominic		Cours de gymnastique session d'hiver	02 70105 447
REC-709447	2025-02-17	DUMO70	3500.00	Provencher Isabelle		Trio musical pour la Fête nationale, incluant technicien (23 juin 2025)	02 70207 447
REC-709448	2025-02-18	CANA05	28.74	Hamel, Dominic		Coulis et colle à céramique	02 70122 640
REC-709449	2025-02-18	TROT70	747.34	Provencher Isabelle		Rallye mystère « La forêt enchantée » (été 2025, parc Le Saisonnier)	02 70150 419
REC-709450	2025-02-19	RMLE05	494.39	N.Mailloux Claudie		Achat de fournitures pour la bibliothèque	02 70233 529
REC-709451	2025-02-19	CENT23	3909.15	Provencher Isabelle		Location de salle et consommations pour la soirée des bénévoles (1er mai 2025)	02 70204 493
REC-709452	2025-02-20	COTE72	523.14	Provencher Isabelle		Conférence jeunesse Tour du monde	02 70232 419
REC-709453	2025-02-20	SKAT70	1149.75	Provencher Isabelle		Atelier de trottinette (5 juin 2024)	02 70150 419
REC-709454	2025-02-20	BCF50	5748.75	Côté Isabelle	301-2024	Avis juridique appel d'offres	23 08534 722
REC-709455	2025-02-24	ALIM05	459.90	Hamel, Dominic		Achat café conseil et employés	02 11000 610
REC-709456	2025-02-24	DESC40	114.98	Hamel, Dominic		Robinet à tournant sphérique et union tuyau d'arrosage patinoires	02 70122 640
SEC-203521	2025-01-27	ARBU20	99.96	Richard Éric		Achat de 4 sacs de café pour caserne (chez Costco)	02 11000 610
SEC-203522	2025-01-28	951520	7070.96	Richard Éric		Location tour de communication (juillet à déc. 2024) et 2025 (1 janvier au 31 déc. 2025)	02 22001 519
SEC-203523	2025-01-28	LAMO22	92.25	Richard Éric		Alimentation (repas) feu résidence du 25 janvier 2025 - 3, Chenet	02 22000 610
SEC-203524	2025-02-12	LANG80	11497.50	Richard Éric		Honoraires professionnels - Dossier Griefs syndicaux - Me Veilleux	02 22000 421
SEC-203525	2025-02-12	LANG80	5748.75	Richard Éric		Honoraires professionnels - Dossier Griefs syndicaux - Me Hamel	02 22000 421
SEC-203526	2025-02-12	GAE50	172.46	Richard Éric		Soudure échelle 14 pieds - 251	02 22302 526
SEC-203527	2025-02-12	THIB65	1149.75	Richard Éric		Réparation barreau d'échelle et tests annuels	02 22302 526
SEC-203528	2025-02-12	THIB65	143.72	Richard Éric		Kit de réparation valve pompe 251	02 22306 525
SEC-203529	2025-02-12	CAUC05	8432.63	Richard Éric		Frais annuels Répartition 01-02-2025 au 31-01-2026	02 22000 331

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
SEC-203530	2025-02-12	GARA21	1724.63	Richard Éric		251 réparation électrique et fuite d'huile	02 22306 525
SEC-203531	2025-02-12	GARA21	574.88	Richard Éric		651 - réparation lumières	02 22309 525
SEC-203532	2025-02-12	CANA05	68.99	Richard Éric		testeur courant , break cleaner, tape, autocollant magnétique	02 22000 640
SEC-203533	2025-02-12	LOCA71	172.46	Richard Éric		5 - chaines scie mécanique	02 22000 640
SEC-203534	2025-02-12	120005	2196.02	Richard Éric		11- Gants NFPA ERGOFLEX - (3xmed - 5xlarge - 3xXL)	02 22400 650
SEC-203535	2025-02-12	PORT30	2563.94	Richard Éric		Remplacement panneau porte du 251	02 22000 522
SEC-203536	2025-02-12	MUNI05	2806.38	Richard Éric		Entraide Stoneham - 1002, boul. du Lac - 25-01-2025	02 22000 442
SEC-203537	2025-02-12	ANTO50	204.66	Richard Éric		Bottes de remplacement de L-P Moreau (bout de la botte NT-885-11 à décollée crédit suivra à la facture	02 22400 650
SEC-203538	2025-02-20	ISOT65	8853.08	Richard Éric		Entretien annuel Bunker 55 (lavage, inspection, imperméabilisation, décontamination et réparation)	02 22400 650
SEC-203541	2025-02-19	ANTO50	930.84	Richard Éric		Bottes et souliers 2025 - officiers	02 22400 650
SEC-203544	2025-02-18	ALIM05	41.37	Richard Éric		2X Savon à linge	02 22400 650
SEC-203545	2025-02-19	ANTO50	709.93	Richard Éric		Bottes et souliers 2025 - pompiers	02 22400 650
SEC-203546	2025-02-19	GROU26	201.21	Richard Éric		Antenne pour le 150	02 22000 339
SEC-203548	2025-02-20	CANA05	32.92	Richard Éric		Nettoyeur vitre spécialisé, sos, crochets, T-rap	02 22000 522
SEC-203549	2025-02-20	GARA21	594.71	Richard Éric		kit Valve de sortie 4" 251	02 22306 525
URB-600622	2025-01-29	PARE80	166.71	Gendron Yves		TRANSMISSION CONSTAT 6 DES RAPIDES	02 61000 419
URB-600623	2025-01-30	LATU10	229.95	Gendron Yves		BOTTES DE SÉCURITÉ POUR OLIVIER BOUCHARD	02 61000 650
URB-600624	2025-02-04	GROU02	344.93	Gendron Yves		ANALYSE PRESC. SYVICOLE DEMANDE 2025-00020	02 61000 419
URB-600625	2025-01-30	ENVI60	1149.75	Gendron Yves		Facturation des fosses UV pour 2025 - À refacturer	54 13920 000
VOI-319863	2025-01-27	GEST20	1621.15	Bergeron Charles		MANTEAUX HIVER, PANTALON HIVER & MANTEAU CHAUD SIGNALEUR	02 41200 650
VOI-319864	2025-01-27	REGI20	374000.00	Coulon Anthony	012-2025	DISPOSITION & REDEVANCE DES DISPOSITIONS DES ORDURES 2025	02 45120 446
VOI-319865	2025-01-29	BATT03	229.95	Bergeron Charles		PIECE ACCES PEINTURE / 2 BATTERIES POUR MACHINE À LIGNAGES	02 35500 640
VOI-319866	2025-01-29	SHER20	4599.00	Bergeron Charles		PEINTURE/PEINTURE POUR LIGNAGE BLANC.JAUNE,GUN WASH, POCHE DE BILLES RÉFL.	02 35500 635
VOI-319867	2025-01-30	CONT30	919.80	Coulon Anthony		TRAPPE D'AERATION POUR CONTENEUR À PRODUIT CHIMIQUE	02 45350 522
VOI-319868	2025-01-29	VISAMAX	86.23	Bergeron Charles		CAFE TP- PRÉSENTATION PROJETS 2025	02 32000 315
VOI-319869	2025-01-29	GEST20	183.96	Bergeron Charles		MANTEAU CHAUD- DIGNALEUR/FLUO	02 41200 650
VOI-319870	2025-01-29	AGRI05	919.80	Bergeron Charles		4066R TRACTEUR #19/RÉPARATION SOUFFLEUR	02 70133 525
VOI-319871	2025-01-30	CLOT05	45.99	Papadeas Dimitri		REPARATION DE LA CLOTURE - ECOCENTRE	02 45350 522
VOI-319872	2025-01-30	GEST20	229.95	Bergeron Charles		MANTEAU D'HIVER- PATRICK B	02 32200 650
VOI-319873	2025-01-30	LUMC05	5052.00	Beaulieu François-O.		1 LAMPADAIRE & DISQUE DE FIXATION / REPLACEMENT - ACCIDENT TRAVERSE DE LAVAL	02 34001 521
VOI-319874	2025-01-30	CARB50	86.23	Bergeron Charles		AIGUISAGE DE LA LAME - ZAMBONIE	02 70130 526

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-319875	2025-01-30	GROU36	1552.16	Beaulieu François-O.		BASE DE BETON - LUMINAIRE TRAVERSE DE LAVAL	02 34001 521
VOI-319876	2025-01-30	GROU36	9140.51	Beaulieu François-O.	076-2024	BASE DE BETON / TDL & GODENDARD	23 04989 721
VOI-319877	2025-01-30	CANS10	229.95	Bergeron Charles		CHALK-LINE & POUDRE	02 32200 640
VOI-319878	2025-02-04	SANI31	919.80	Bergeron Charles		DEGELER ENTRE D'EAU 5 GRAND-PIC	02 41300 521
VOI-319879	2025-02-04	PLOM05	919.80	Bergeron Charles		DEGELER ENTRE D'EAU 5 GRAND-PIC	02 41300 521
VOI-319880	2025-02-04	SIGN12	2870.36	Bergeron Charles		PATTE DE BARRIERE & BARRICADE	02 23000 640
VOI-319881	2025-02-04	USIN30	517.39	Bergeron Charles		REPARATION PANNEAU BENNE / UNITE #6	02 32325 525
VOI-319882	2025-02-05	PLOM05	919.80	Bergeron Charles		DEGELE L'EAU / 7 MTEE DU GRAND-PIC	02 41300 521
VOI-319883	2025-02-05	UAPI50	229.95	Bergeron Charles		UREE / 15 CONTENANTS	02 32300 631
VOI-319884	2025-02-05	PARE21	23.00	Bergeron Charles		LUMIERE A REMPLACER / UNITE #6	02 32325 525
VOI-319885	2025-02-05	VISAMAX	272.49	Bergeron Charles		HOME DEPOT / THERMOMETRE INFRAROUGE / TEMPERATURE EAU (AQUEDUC)	02 41300 641
VOI-319886	2025-02-05	UAPI50	57.49	Bergeron Charles		LUMIERE POUR LE STEAMER	02 32200 640
VOI-319887	2025-02-05	SPAC05	248.35	Bergeron Charles		PANNEAU DE STATIONNEMENT - POUR LA MAIRIE	02 35501 649
VOI-319888	2025-02-06	LUMC05	15156.00	Beaulieu François-O.		LAMPADAIRE - CH DU GODENDARD	02 34001 521
VOI-319889	2025-02-06	ALIM05	17.25	Gagné François		EAU - 7 MTEE GRAND-PIC / PAS D'EAU	02 41300 521
VOI-319890	2025-02-06	HYDR30	12509.28	Carréno Gustavo	038-2025	ENTRETIEN ANNUEL 2025 - 4 STATION HYDRO & 1 STATION METEO (11 CAMERAS)	02 23000 339
VOI-319891	2025-02-06	ENVI30	13514.38	Gagné François	039-2025	ACHAT DE 5 BARILS D'ORTHOPOSPHATE	02 41200 635
VOI-319892	2025-02-06	DROL33	1149.75	Bergeron Charles		10 ROUES / REPARATION TUYAU D'ECHAPPEMENT	02 32304 525
VOI-319893	2025-02-06	MICA30	3621.71	Beaulieu François-O.		INSTALLATION D'UN PONCEAU POUR LE 16 CH DES NEIGES	02 32405 521
VOI-319894	2025-02-06	GEST46	795.63	Gagné François		CHANGEMENT DU SYS. D'ALARME / POSTE DU 18 PDR	02 41302 522
VOI-319895	2025-02-11	CANA05	172.46	Bergeron Charles		OILLET & TIREFOND POUR PANNEAU DE RUE /SIGNALISATION	02 35501 649
VOI-319896	2025-02-11	GROU37	86.23	Bergeron Charles		3 DOSSARDS FLUO / SECURITE ROUTIERE	02 35500 649
VOI-319897	2025-02-12	GROU44	2356.99	Bergeron Charles		RETRAIT DE LA NEIGE	02 33000 516
VOI-319898	2025-02-12	HYDR05	114.98	Bergeron Charles		PIECE POUR GRATTE / PEPINE	02 32330 525
VOI-319899	2025-02-12	TRAF10	15498.63	Bergeron Charles	041-2025	AFFICHEUR DE VITESSE	23 04992 725
VOI-319900	2025-02-18	AKIF05	11842.43	Gagné François		RÉVISION ANALYSE VULNÉRABILITÉ SOUOR ALIMENTATION EN EAU POTABLE MLB	02 41300 411
VOI-319901	2025-02-18	LOCA31	22931.76	Bergeron Charles	041-2025	PLAQUE REVERSIBLE À MOTEUR (COMPACTEUR)	23 04992 725
VOI-319902	2025-02-19	ALIM05	23.00	Gagné François		GALLONS D'EAU JAVEL / TEST D'EAU	02 41300 641
VOI-319903	2025-02-19	GROU38	57.49	Bergeron Charles		TIREFOND & CLÉ POUR BF SECHE LAC MORIN	02 22000 521
VOI-319904	2025-02-19	GROU37	574.88	Bergeron Charles		CHAINE DE TIRAGE / CHARGEUR	02 32327 525
VOI-319905	2025-02-19	GEST20	632.36	Bergeron Charles		BOTTES À CAP POUR ALAIN ET PAUL	02 32200 650
VOI-319906	2025-02-19	UAPI50	40.24	Bergeron Charles		UNITE 3 / ESSUIE-GLACE	02 32316 525
VOI-319907	2025-02-19	FLAG10	17.25	Carréno Gustavo		RETOUR A.O. NON CONFORME / A.O. 25-723	02 19000 321
VOI-319908	2025-02-19	AGRI05	402.41	Bergeron Charles		3046R / PROTECTEUR DRIVING SHAFT (2) + COFFRE À OUTILS	02 32306 525

Initiales du maire

7081

Initiales du
secrétaire-trésorier

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-319909	2025-02-19	BCF50	11497.50	Carréno Gustavo	204-2022 / 154-2020	EXPROPRIATION POUR ROND DE VIRÉE	23 04938 721
VOI-319910	2025-02-19	DESH05	114.98	Bergeron Charles		UNITE #03 / CREUVAISON SUR CAMION	02 32316 525
VOI-319911	2025-02-19	CENT08	574.88	Bergeron Charles		SOUFFLEUSE ECOCENTRE/ REPARATION	02 45350 526
VOI-319912	2025-02-20	DROL33	574.88	Bergeron Charles		UNITE 03 / RÉPARATION D'UNE LAME	02 32316 525
VOI-319913	2025-02-20	CREA40	1113.91	Hamel, Dominic		VÊTEMENTS LOISIRS 2025	02 70123 650
VOI-319914	2025-02-20	CREA40	692.45	Bergeron Charles		VÊTEMENTS URBANISME 2025	02 61000 650
VOI-319915	2025-02-20	CREA40	4394.72	Bergeron Charles		VÊTEMENTS 2025	02 32200 650
VOI-319916	2025-02-20	VERM05	19746.96	Bergeron Charles	041-2025	PANNEAU D'AFFICHAGE (PMV)	23 04992 725
VOI-319917	2025-02-24	SPAC05	216.15	Beaulieu François-O.		PANNEAU POUR INSTALLER AU BOUT DU CHEMIN DE L'ÉPERON	02 35501 649